

Saint-Egreve Volley-Beach Open des Mails 2004

Reglements

~~~~~

### Reglement Administratif

- 1) Le Saint-Egreve Volley-Beach Open des Mails 2004 (SEVBOM 2004) est un tournoi ouvert a toutes et a tous, et que tout le monde peut gagner grace a un systeme de points (decrit ci-apres) qui gomme les differences de niveau et privilegie le nombre de matchs disputes.
- 2) Le SEVBOM 2004 se dispute pendant toute la duree d'ouverture de la piscine municipale de Saint-Egreve, rue des Mails, soit du 1er Juin au 31 Aout 2004.
- 3) Le SEVBOM 2004 se dispute uniquement dans l'enceinte de la piscine municipale de Saint-Egreve, rue des Mails.
- 4) Le SEVBOM 2004 est un tournoi de Beach volley avec un classement individuel (pas par paire).
- 5) Le SEVBOM 2004 recompensera les deux premier(e)s du classement general au soir du 31 Aout.
- 6) L'inscription est fixee a 1 euro par personne, payables a l'inscription, au snack bar de la piscine. Cette inscription de 1 euro permet de participer a l'ensemble des trois mois de la competition.
- 7) L'inscription s'effectue au snack bar de la piscine grace a la fiche prevue a cet effet, a retirer au snack bar de la piscine.
- 8) Les inscrits s'engagent a respecter le present reglement administratif ainsi que le reglement sportif ci-apres. Le non-respect de ces reglements pourra malheureusement entrainer la disqualification pure et simple.
- 9) Les classements provisoires seront regulierement affiches au snack bar de la piscine.

### Reglement Sportif

- 10) Le SEVBOM 2004 est un tournoi de beach volley qui se joue a 2 contre 2. Seuls les non-licencies et les jeunes de moins de 15 ans sont autorises a jouer, s'ils le veulent, en 3 contre 3. Les autres formules ne sont pas acceptees.
- 11) Les matchs se deroulent en un set sec de 25 points, formule tie-break.
- 12) Les participants jouent avec qui ils veulent, quand ils veulent, contre qui ils veulent, dans la limite des horaires d'ouverture de la piscine et dans le respect des regles.
- 13) Le classement etant individuel, les equipes peuvent changer au gre des participants.
- 14) Le SEVBOM 2004 est ouvert a toutes et a tous: licencies de clubs de volley, non-licencies, feminines et masculins sans limite d'age.
- 15) Le SEVBOM 2004 autorise (et encourage) les rencontres mixtes.
- 16) Le SEVBOM 2004 donne lieu a un classement individuel des inscrits selon un systeme de points decrit ci-apres.
- 17) Seules les rencontres entre des inscrits donne des points.
- 18) Avant chaque rencontre, une feuille de match devra etre retiree au snack bar sur laquelle devra figurer les noms et prenoms des joueurs, leur categorie (voir ci-apres), la date et l'heure du match, et le score.
- 19) Une fiche peut servir a plusieurs matchs consecutifs seulement si les joueurs et les paires sont les memes pour tous les matchs en question. Si les equipes changent alors il faut remplir une nouvelle feuille de match.
- 20) Les feuilles de match doivent etre ramenees au snack bar de la piscine.
- 21) Chaque match donne des points a chaque inscrit de la facon suivante: score + bonus correspondant a la categorie. Les points sont alors cumules match apres match sur toute la periode du SEVBOM 2004.
- 22) Les categories de joueurs et les bonus:
  - a. Les licencies:
    - i. Les seniors ou joueurs de Nationale 3 et plus: bonus = 0
    - ii. Les juniors ou joueurs de pre-Nationale: bonus = +2
    - iii. Les cadets ou joueurs de Regional: bonus = +4
    - iv. Les Minimes: bonus = +6
    - v. Les benjamins: bonus = +8
  - b. Les Non-licencies:
    - i. Les 17 ans et plus: bonus = +4
    - ii. Les moins de 17 ans: bonus = +8

- 23) Exemple de calcul de points: 2 cadets jouent contre une fille évoluant en Regional et un non-licencie de plus de moins de 17 ans, les 2 cadets l'emportent 25 a 19. Les points sont calculés comme suit:
- Chaque cadet marque 25 points + 4 de bonus = 29 points total
  - La féminine marque 19 + 4 de bonus = 23 points au total
  - Le non-licencie marque 19 + 8 de bonus = 27 points au total
- => cet exemple montre que le système de calcul des points tend à gommer les différences de niveau et permet à chaque inscrit d'avoir sa chance au classement final. Plus les inscrits feront de matchs, plus ils auront de points, quel que soit leur niveau de départ.
- 24) Déroulement des matchs: si le terrain est occupé par un match en cours, les autres équipes prennent la gagne, tour à tour. L'équipe qui refuse d'être prise en gagne doit laisser sa place. Une même paire doit laisser sa place après 3 victoires consécutives (3 sets sec de 25 points).
- 25) Règles de jeu:
- Règles applicables à toutes et à tous:
    - Changement de camp à chaque fois que le total des scores est un multiple de 5. ex: les équipes changent de camp à 3/2, 4/1, 7/8, 12/8...
    - Les feintes non-attaquées sont interdites.
    - On peut passer la balle en face à deux mains seulement dans l'axe des épaules.
    - Les matchs sont auto-arbitrés par les joueurs et le fair-play est la règle absolue.
  - Pour les non-Licencés et les licenciés minimaux et benjamins: pas de règle différente du volley de salle hormis les règles du point a) précédent.
  - Pour les licenciés de 17 ans et plus:
    - Relance à deux mains interdite
    - Reception à deux mains interdite
    - Lors d'une passe à deux mains, le ballon n'est pas censé tourner sur lui-même. Ceci est normalement considéré comme un doublé. Toutefois cette règle sera laissée à l'appréciation des joueurs "fautifs" eux-mêmes.

**Bon Open des Mails 2004 à toutes et à tous !!**

[www.saintegreve-volleyball.com](http://www.saintegreve-volleyball.com)

**Ce qu'il faut retenir:**

- Le SEVBOM 2004 est ouvert à toutes et à tous, licenciés et non-licenciés, féminines et masculins, sans limite d'âge.
- Le SEVBOM 2004 dure trois mois, du 1er Juin à la fermeture de la piscine fin Août.
- L'inscription pour toute la période est de 1 euro par personne. Et c'est tout.
- Les inscrits jouent quand ils le veulent, avec qui ils veulent, autant de fois qu'ils veulent, dans le respect des règles ci-dessus.
- Le SEVBOM 2004 donne lieu à un classement individuel donc les inscrits peuvent changer de partenaires.
- Les fiches d'inscription, les feuilles de match sont à récupérer et à retourner au snack-bar de la piscine. Les classements provisoires seront également affichés à la piscine.
- La formule: 2 x 2 obligatoire pour les licenciés de plus de 15 ans, et recommandée pour les autres. Toutefois, la formule 3 x 3 est autorisée pour les non-licenciés et les licenciés de moins de 15 ans.
- Seuls les matchs entre inscrits et dans le respect des règles ci-dessus peuvent faire partie du SEVBOM 2004. Autrement dit, si vous faites un 4 x 4 ou si vous jouez avec un non-inscrit, alors les points obtenus ne seront pas comptabilisés dans votre classement.
- Le système de points du classement gomme les différences de niveau donc chacun a sa chance de l'emporter. La formule du SEVBOM 2004 privilégie le nombre de matchs joués.
- Les deux premiers au classement à la fin Août seront récompensés.